

PLONGEON

- Il est défendu de s'agripper au tremplin ou de nager sous le tremplin;
- Une seule personne à la fois sur le tremplin;
- Sur le tremplin, marcher et sauter en ligne droite;
- Avant de sauter, vérifier si le baigneur précédent est sorti de l'eau;
- Les sauts et les plonges arrière sont interdits.

**MERCI DE VOTRE
COLLABORATION!**